

LA CITÉ AU FORT

Un mont Saint-Michel des parcs et jardins

par Stéphane LEFEBVRE*

C'est en juillet 1874, après déclaration d'utilité publique et d'urgence, que commencent les travaux du fort Saint-Michel.

Les bouleversements défensifs engendrés par l'annexion de l'Alsace et d'une bonne partie de la Lorraine par l'Allemagne impliquent l'installation, dans les délais les plus brefs, d'un camp retranché sur Toul. Le fort Saint-Michel en est une de ses pièces centrales.

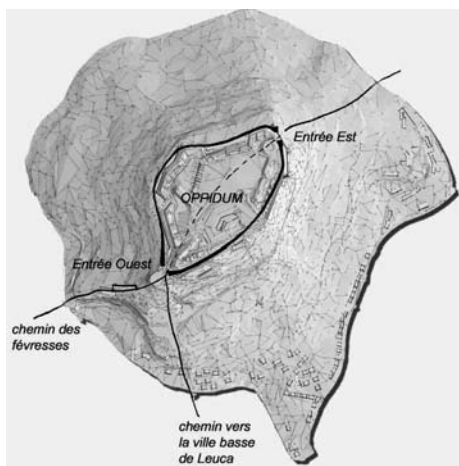
La butte témoin du mont Saint-Michel, par ses caractéristiques morphologiques et géographiques particulières est une entité stratégique naturelle dans le Toulois. Mais cette position stratégique ne date pas de Séré de Rivières.

HISTORIQUE DE LA BUTTE TÉMOIN

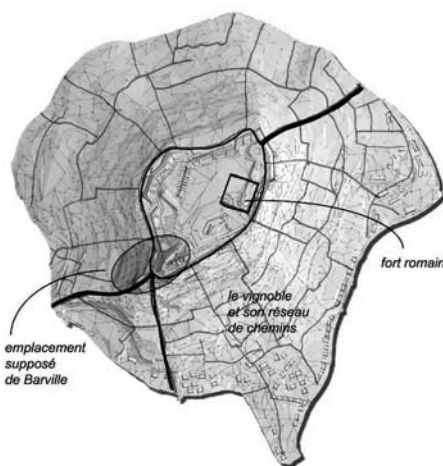
Les premiers hommes venus peupler la région, il y a environ 350 000 ans, devaient probablement s'en servir comme moyen de contrôle sur la vallée de l'Ingressin. Puis diverses invasions de peuples originaires d'Europe centrale se déroulent.

C'est ainsi que les Celtes, vers 1200 avant notre ère, en s'installant sur la vallée de l'Ingressin, fondent la cité de *Leuca*. Cette cité sera la capitale des Leucques jusqu'à l'avènement de l'empire romain. Vers 150 avant notre ère, un vaste territoire, correspondant approximativement à la nouvelle Europe des 25, se peuple d'*oppida*. Les *oppida* sont des lieux religieux, politiques, économiques et défensifs des cités celtiques. À cette époque, les

Leucques durent fonder un *oppidum* sur le mont Saint-Michel.



Avec la conquête des Gaules, les Romains s'installent sur le Toulois et renomment *Leuca* du nom de *Tullum*. *Tullum* signifie le relief, soit par le creux (vallée de l'Ingressin), soit par la butte (le mont Saint-Michel).

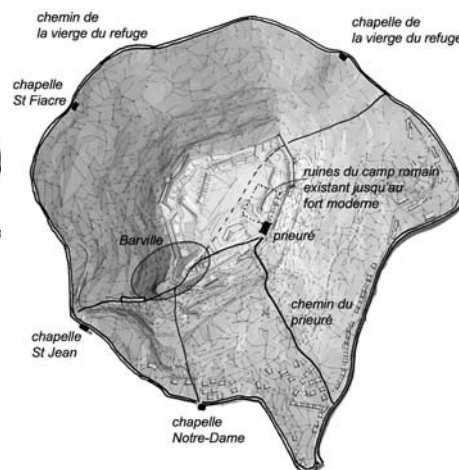


La cité devient une des villes les plus importantes de la région. Pour des raisons de contrôle militaire et administratif, les Romains construisent, sur

la butte témoin, qui se nommait à cette époque le mont Bar, un camp militaire. Celui-ci s'appuie sur le versant sud-est du relief afin de contrôler l'axe routier reliant Lyon à Trèves ainsi que la cité.

C'est après l'Edit de Milan officialisant le christianisme comme religion, entre 363 et 900, que se développe, sur Toul, le clergé. La ville devient l'un des trois évêchés de Lorraine.

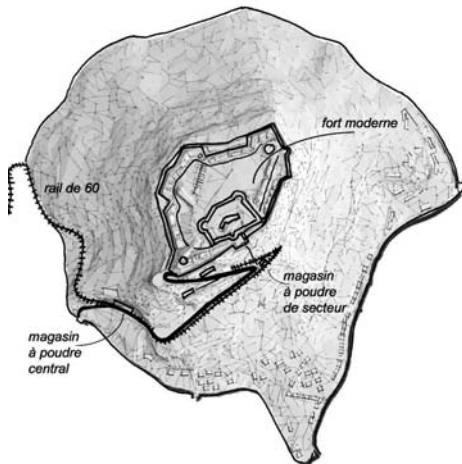
Afin de ne pas voir de seigneurs féodaux s'installer sur le mont Bar, les bénédictins du faubourg Saint-Mansuy le renomment mont Saint-Michel, du nom du saint protecteur, et y font construire un prieuré. Celui-ci sert de paroisse au village de Barville accroché, à l'époque, sur les coteaux de la butte. Ce village devait être issu d'une ancienne villa gallo-romaine. Le prieuré est remplacé, au XVI^e siècle, par un ermitage qui sera détruit peu avant la révolution française.



* Stéphane LEFEBVRE publie ici des extraits de son diplôme de fin d'études en architecture soutenu en septembre 2003.

LE FORT DE SÉRÉ DE RIVIÈRES

Le 31 décembre 1878, le fort est achevé. À ses origines il peut accueillir 28 officiers, 46 sous-officiers, 652 soldats, 6 chevaux, 35 malades, soit un total de 726 hommes et 6 chevaux. Mais, très vite, l'artillerie se développe. Le fort, à peine achevé, est menacé d'être inefficace à court terme.



En 1888, par crainte de bombardement par les bases arrières, les casemates du réduit sont recouvertes d'une coque en béton de 2 mètres d'épaisseur. Puis, en 1890, dans le cadre du vaste projet de modernisation des forts, le mont Saint-Michel est équipé d'une tourelle cuirassée du système Mougin de 1875 à double canon de 155 long et saillant de la coupole.

L'implantation de cette structure massive impose une modification importante de la batterie de front. Cette tourelle à bascule, fabriquée par Saint-Chamond, avait été expérimentée au camp de Châlons en 1888.

Ce projet comprend aussi, en complément de la tourelle, l'installation d'un observatoire blindé, mais aussi d'un vaste abri-caverne sous le glacis du réduit et de deux abris-cavernes en contrebas du fort, sur le chemin de celui-ci.

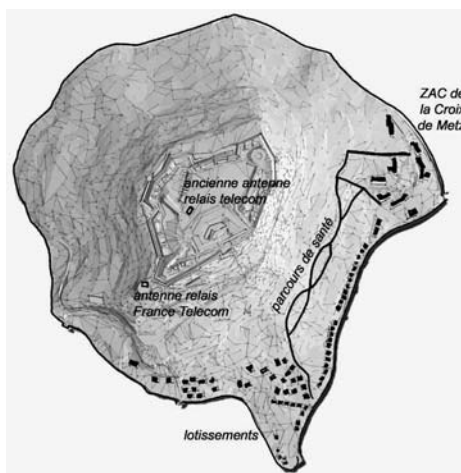
L'objectif de ce projet est aussi le renforcement du nombre d'hommes

sur le fort. Au début du XX^e siècle, le fort pouvait accueillir près de 1500 hommes.

Entre 1943 et 1944, les Allemands récupèrent toutes les pièces métalliques du fort pour les refondre au profit de leur effort de guerre.

Après la deuxième guerre mondiale, bien que le fort Saint-Michel reste classé, l'armée française n'en fera plus grand usage. On y implante, sur le glacis, une antenne d'aide à la navigation aérienne pour l'armée et quelques antennes relais civiles.

Avec l'orientation prise vers une armée de métier par l'Etat français, un vaste patrimoine militaire est vendu, pour ne pas dire bradé par l'armée. Le fort Saint-Michel de Toul est mis en vente, par adjudication publique, en décembre 2000. Cette vente s'effectue aux enchères fin 2001 avec une mise à prix de 150 000 francs. La Ville n'a pas usé de son droit de préemption, trop occupée à la gestion de son important patrimoine historique et de l'orientation prise à destination du tourisme. Ainsi tombé dans le domaine privé, le fort est devenu la propriété d'un entrepreneur toulouais.



1. Eco citoyenneté : La racine "éco" vient du grec *oikos* : la maison, l'habitat. Ajouté à la notion de citoyenneté, cette dernière revêt le sens d'une politique humaine plus ancrée dans des enjeux locaux intégrant les notions d'environnement et de paysage dans les décisions.

REDONNER SA PLACE AU MONT SAINT-MICHEL DANS L'IDENTITÉ TOULOISE

Le mont Saint-Michel et la côte Barine forment la porte naturelle séparant l'agglomération du parc naturel régional de Lorraine. La butte témoin et le fort forment aujourd'hui une même entité dans le territoire toulouais.

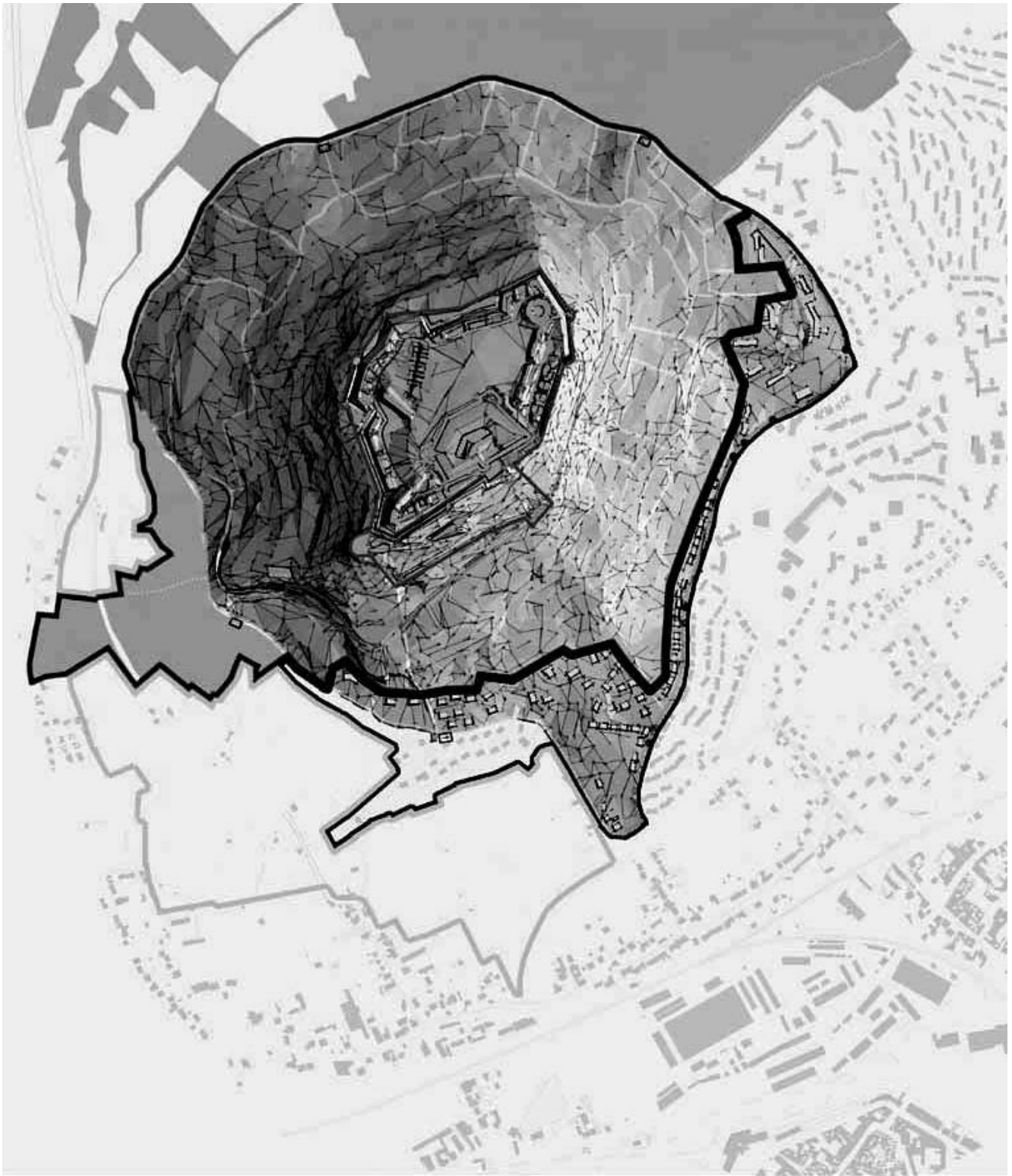




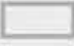


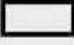
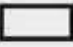
Autrefois, certaines fêtes païennes ou religieuses se déroulaient sur la butte. Il y a peu de temps encore, des promenades dominicales s'y effectuaient. Aujourd'hui comme hier, malgré le changement de propriétaire, ce lieu reste un terrain de jeux pour les jeunes. Nombre de gens qui visitent et connaissent les lieux du fort Saint-Michel s'y attachent.

Quoi faire de ce site de caractère, si proche de Toul et tellement lié à son identité et son histoire?

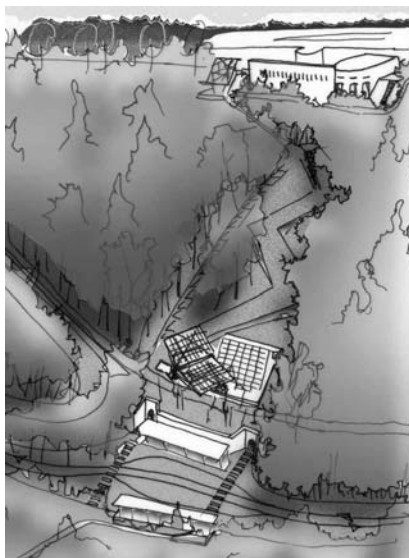
UN PROJET ÉCOCITOYEN¹ ET TERRITORIAL

Le fait historique souligne la pertinence de voir cette entité territoriale qu'est la butte, rester dans le domaine public. La position géographique du fort, contrairement aux autres édifices militaires de ce type autour de la ville, le met en rapport avec l'agglomération toulouaise. La proximité de la gare ferroviaire et du canal de la Marne-au-Rhin, puis de l'A4 et de l'A31, lui donne tout son potentiel territorial.



 Forêt	 Chapelles en ruine	 Vergers et vignes en friche
 Urbanisation limitrophe du Parc à qualifier	 Chapelle en état	 Limite du Parc du St Michel
		 Périmètre bâti du fort, lieu de la Cité

Dans cette réflexion de fin d'études, il est proposé de faire du mont Saint-Michel un parc naturel paysagé placé sur la porte géographique du parc naturel régional. En son sommet, le fort deviendrait une cité centrée sur un vaste parc citadin où se développeraient diverses activités culturelles, sportives, potagères, paysagères et sociales. Pour associer le retour d'activités humaines dans un lieu où la priorité est mise sur la protection des lieux et de l'environnement, quatre points sont à étudier : les transports, les cheminements et liaisons, la compréhension du patrimoine végétal existant, l'organisation du construit existant ou à venir



L'ORGANISATION DU CONSTRUIT EXISTANT OU À VENIR

Une ébauche d'un plan d'usage des lieux est proposé, ainsi que les pistes d'un programme dans lequel pourraient se trouver des infrastructures telles que un centre de séminaristes, des gîtes touristiques, des locaux associatifs sociaux, culturels et sportifs, une maison intergénérationnelle, une galerie d'art, un marché couvert, des salles de spectacles, un espace muséographique, une salle polyvalente, etc.

VERS UN PROJET DE VIE

Un tel projet relève du lieu et de sa personnalité, fruit de ses différentes épaisseurs historiques. Un site comme le mont Saint-Michel et son fort, en tant qu'entité territoriale, développe son propre caractère et ses propres vocations. En superposant à ces vocations un programme fondé sur des besoins citoyens, où chaque habitant et chaque professionnel pourraient concourir à un débat participatif, se mettrait en place une culture commune de laquelle naîtrait un projet pertinent pour redonner vie à ce morceau de patrimoine paysagé et architectural remarquable qu'est le mont Saint-Michel de Toul.

LES TRANSPORTS

Un double système de transport collectif, privilégiant l'individualité du déplacement, est proposé afin de rendre impertinent l'usage d'autres modes de transport trop brutaux pour le site, telle la voiture particulière.

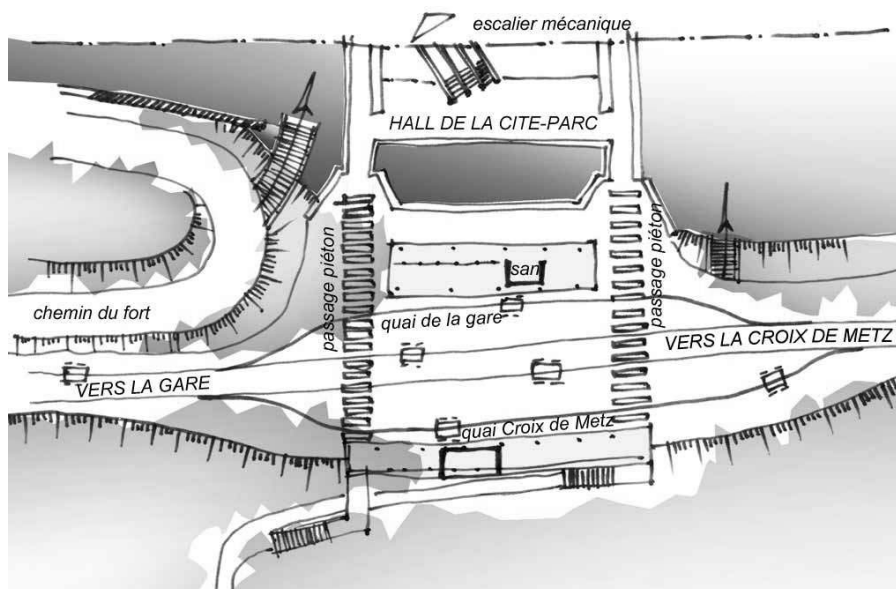
Dans un premier temps des taxi trams², se servant de la plate-forme de l'ancien rail de 60, viennent relier l'agglomération au parc naturel paysagé. Dans un second temps des escaliers mécaniques, semi enterrés dans les coteaux, relient la gare des taxi trams, située à trente cinq mètres en contrebas du fort, à l'intérieur de la cité.

LES CHEMINEMENTS ET LIAISONS

Pour redonner le plein accès des espaces du fort au public, un projet architectural de restructuration des liaisons (tels que les pont-levis aujourd'hui pour moitié détruits) est proposé. Ensuite, le réaménagement de la rue du rempart et la création de quelques cheminements donneraient accès à l'intégralité des lieux de la cité.




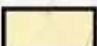

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

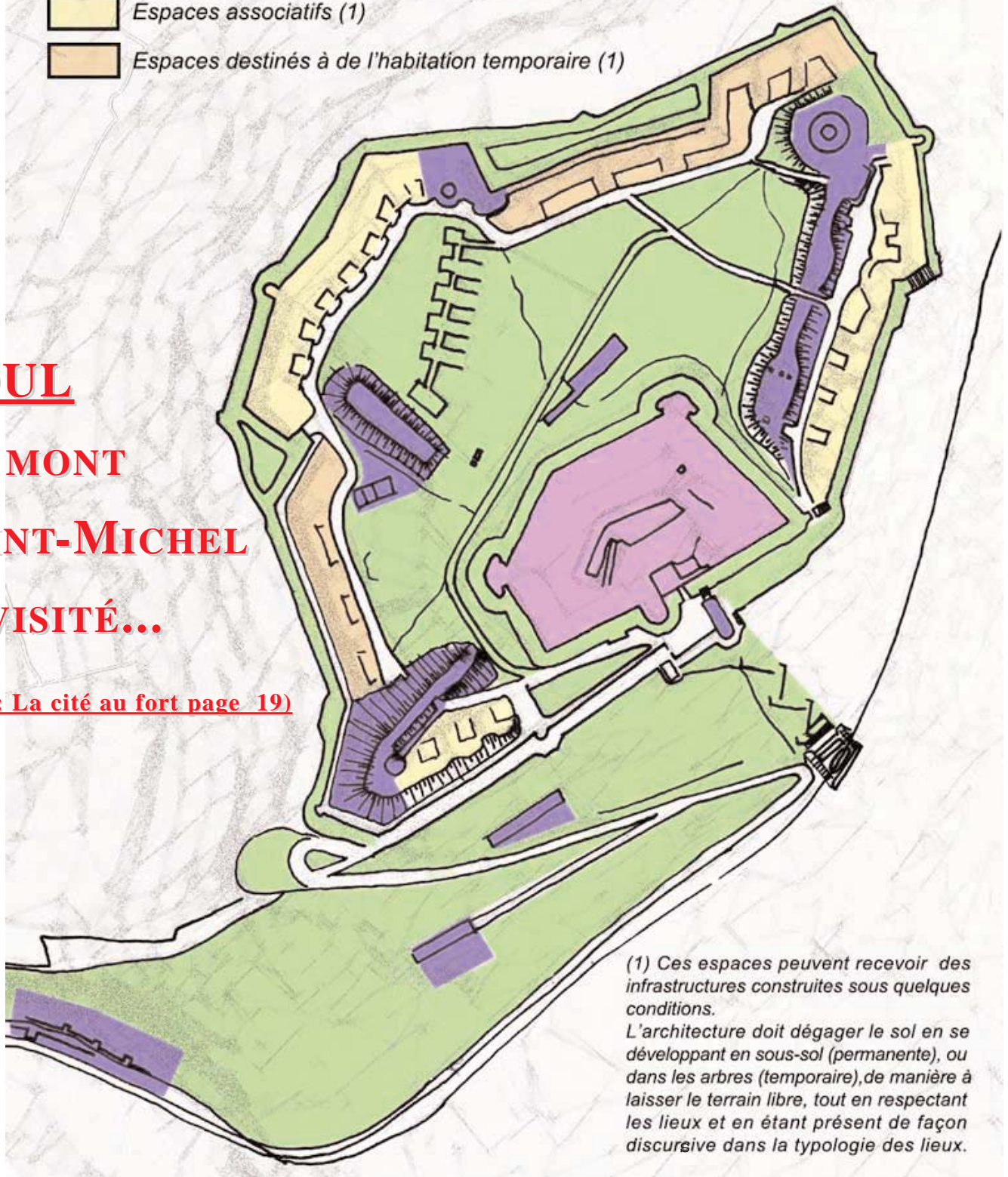
Un défrichage respectueux des différentes pièces paysagères du fort permettrait de dessiner le parc pré-existant à ce jour.



"Le territoire, c'est comme une conversation : on n'y entre qu'à la condition d'écouter ce qui s'est dit et l'on n'y prend la parole que pour la rendre". Michel Corajoud

2. Taxi tram : véhicule à vocation de transport collectif privilégiant l'individualité du déplacement. Mélange entre la voiture et le tramway offrant à un réseau de transport collectif une large souplesse d'usage ainsi que la canalisation des flux.

-  Le parc de la cité du fort (non constructible)
-  Espaces à destination d'infrastructure publique (1)
-  Espace à destination d'un grand équipement culturel (1)
-  Espaces associatifs (1)
-  Espaces destinés à de l'habitation temporaire (1)



TOUL

LE MONT

SAINT-MICHEL

REVISITÉ...

(Voir : La cité au fort page 19)

(1) Ces espaces peuvent recevoir des infrastructures construites sous quelques conditions.

L'architecture doit dégager le sol en se développant en sous-sol (permanente), ou dans les arbres (temporaire), de manière à laisser le terrain libre, tout en respectant les lieux et en étant présent de façon discursive dans la typologie des lieux.